

Réceptionniste en hôtellerie et hôtellerie de plein air

Titre professionnel de niveau 4
RNCP38870

Objectifs du TP Réceptionniste

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'assurer l'accueil de clients au service de la réception, de traiter les demandes de réservation de prestations hôtelières, de répondre aux demandes de renseignements d'ordre pratique et touristique en utilisant au quotidien la langue anglaise.

Chiffres clés :

74%

de réussite*

74%

de satisfaction*

69%

d'insertion professionnelle*

*sur 22 stagiaires formés en 2023
dont 8% de taux d'abandon. 15
répondants aux enquêtes.

Durée de la formation

Formation mixte (présentiel et distanciel selon le positionnement pédagogique) d'une durée totale de 1 050 heures dont 490 heures en centre de formation et 560 heures en entreprise.

Durée hebdomadaire : 30 heures.

Nombre de places : 15.

La formation

Certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION

Date d'enregistrement : 16-04-2024

Programme :

- Connaissance du secteur et spécificité du métier
- Assurer les opérations de la réception des clients d'un hôtel y compris en anglais
- Contrôler et suivre l'activité de la réception d'un hôtel
- Anglais hôtelier
- Informatique
- Techniques de recherche d'emploi
- Stages en entreprise

Evaluations en cours de formation :

- Evaluation de l'acquisition des compétences :
 - Quiz
 - Entretien
 - Auto évaluation
 - Evaluation de la satisfaction à mi-parcours

A la fin de la formation :

- Evaluation finale :
 - **Validation du Titre professionnel Réceptionniste.**
- Evaluation de la satisfaction

La formation du titre professionnel offre la possibilité de s'inscrire et de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Débouchés et poursuite de parcours

La formation permet une insertion professionnelle, notamment sur les postes de Réceptionniste en Hôtellerie, d'Agent de réservation ou d'accueil

Poursuite de parcours possible sur les titres professionnels de la branche de l'hôtellerie-restauration, la possibilité d'obtenir une passerelle est étudiée au cas par cas.

Modalités et moyens

- Intervenants et formateurs spécialisés et expérimentés dans leurs domaines d'intervention
- Formation situation travail
- Mise en situation professionnelle
- Projets concrets réalisés en collaboration avec les entreprises partenaires
- Ressources multimédias
- Plateforme Form-e®

Suivi des apprenants pendant et après la formation (tutorat, accompagnement individualisé, aide à l'insertion professionnelle)

Recrutement et pré-requis

La formation s'adresse aux :

- Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail bénéficiant d'une expérience professionnelle significative et ayant un projet professionnel défini dans ce secteur,
- Bénéficiaires RSA
- Jeunes de - de 26 ans orientés par la Mission Locale
- Candidats reconnus handicapés par la MDPH intégrant un milieu ordinaire de formation soumis aux mêmes conditions d'accès que les autres publics (formation adaptée et adaptable aux personnes en situation de handicap)

Pré-requis :

- Niveau 3ème des collèges minimum (lecture, écriture, calcul).
- Avoir acquis les premières bases techniques du métier.
- Pouvoir résister à la fatigue physique et nerveuse et supporter la station debout prolongée.
- Faire preuve de créativité.
- Appliquer strictement des règles d'hygiène.
- Etre prêt à travailler le dimanche et les jours fériés.
-

L'accès à la formation se fait dans un délais moyen de 15 jours ouvré après l'entretien de recrutement.

Coûts et financements

- **Demands d'emploi** : Formation est gratuite et rémunérée, financée par le Conseil Régional d'Ile de France et le Fonds Social Européen

Salariés : Nous contacter

Où et quand se former ?

L'AFCI propose des ouvertures de formation tout au long de l'année, consultez les dates sur notre site internet !

Vous pouvez contacter Monsieur Ahcène BOUKERMA, coordinateur : ahcene.boukerma@afci-formation.fr